Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 10

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Séance du comité SAR du 29 août 2009

Informations brèves

Le comité a fait le point sur l'organisation de l'assemblée des délégués de 2010 et sur l'état d'avancement des travaux du groupe de travail Service sanitaire apicole avec J. Troxler, président de la Fédération vaudoise et membre du groupe de travail Service sanitaire. Le groupe devrait rendre son rapport au dernier trimestre; les présidents de fédération en prendront connaissance en novembre et le sujet sera à l'ordre du jour de l'AD de mars 2010.

Le comité a également désigné Jean-Paul Bourdin (élevage) et J. Troxler (vulgarisation) en cas d'incapacité temporaire de F. Juilland. En revanche, il n'a pas encore trouvé les deux personnes qui pourraient être les remplaçantes de R. Aubry pour la rédaction de la revue (avis aux amateurs).

La maintenance du site internet de la SAR pose problème. Le comité pousse pour que le nouveau site soit opérationnel dès septembre 2009.

Le prochain comité SAR aura lieu le 21 octobre au Liebefeld.

Le comité

Vétérans SAR 2010

Avec l'automne, revient le temps des diverses formalités administratives.

Le soussigné se recommande pour le respect des délais.

25 et 40 ans de sociétariat sont à relever et à souligner.

La Société romande d'apiculture tient à honorer ses fidèles membres.

Les présidents de sections sont invités à me remettre pour le vendredi 16 octobre 2009, la liste des vétérans 2010.

25 ans- entrés en 1985

40 ans- entrés en 1970

Indications indispensables: numéro de matricule SAR, nom, prénom, domicile, année d'entrée à la SAR. Ne pas oublier d'éventuelles années de sociétariat dans une autre section. Pour chaque groupe de vétérans, une liste séparée et écrire lisiblement (machine à écrire si possible). Ne pas oublier l'adresse où je devrai expédier les distinctions.

Par égard pour ces anciens, je vous recommande de respecter le délai, du **16 octobre**, car les retardataires seront reportés à l'année suivante.

D'avance, je vous remercie de votre ponctualité et meilleures salutations.

Le préposé aux vétérans

Erwin Noirat, Sur Ville 64, 2864 Soulce, mail: enoirat@bluewin.ch

Concours des ruchers SAR 2009

La Romandie est divisée en 12 circonscriptions. Les sections Franches-Montagnes, Ajoie et Clos-du-Doubs, Delémont et environs, forment la 7e, dont sept concurrents se sont présentés au concours. C'est donc dans cette sympathique terre jurassienne que se sont déroulées ces joutes apicoles. Le règlement stipule bien que les visites sont en rapport avec l'activité des régions concernées. De 450 m à 700 m d'altitude, le développement n'est pas forcément pareil ; le premier passage a eu lieu les 5 et 6 juin, les conditions météo étaient de la partie. Par contre, au début juillet le jury a pu fourrer son nez partout, entre les orages. Comme d'habitude, il a rencontré des apiculteurs motivés et qui s'étaient préparés consciencieusement pour la circonstance. Il s'est tout de suite rendu compte que cette bonne tenue des ruchers n'était pas occasionnée par le concours, mais que c'était la façon de pratiquer l'apiculture : bravo à tous !

Partout le jury a été très bien reçu. A chaque rencontre, nous avons profité au maximum du temps imparti pour des discussions fructueuses et constructives. Nous avons essayé au mieux d'apprécier les motivations du candidat, ses joies, ses problèmes, ses soucis.

Cette courtoisie et cette franchise ont permis au jury d'accomplir sa tâche dans d'excellentes conditions.

Georges Schlüchter, délégué de la circonscription, a préparé le programme avec minutie et un souci de satisfaire chacun ; il est aussi le principal auteur des rapports.

Willy Debély, récemment désigné par l'AD, a tout de suite compris le sens de ces entretiens et partagé ses expériences et qualités d'apiculteur.

Merci à ces deux collègues. Une très bonne entente entre nous trois a permis un travail efficace, qui, je l'espère portera ses fruits. A tous ces médaillés 2009 le jury réitère ses félicitations, les encourage à poursuivre leur service au sein de l'apiculture avec enthousiasme et il souhaite à tous beaucoup de satisfaction et de plaisir auprès de leurs abeilles.

Pour le jury

Le président : Erwin Noirat

Fédération Jurassienne

Concours des ruchers SAR 2009

Première visite : 5 juin

Deuxième visite : 3 juillet

Palmarès du concours

Première catégorie		
Noirjean Charles	95 points	Médaille d'or
Liechti Werner	95 points	Médaille d'or
Cattin Georges	92 points	Médaille d'or
Cerf Paul	82 points	Médaille d'argent
Rais Antoine	82 points	Médaille d'argent
Deuxième catégorie		
Chételat Guy	145 points	Médaille d'or
Gerber Erwin	140 points	Médaille d'or
Président : Erwin Noirat	Délégué : Willy Debély	Secrétaire : Gerorges Schlüchter

Concours des Ruchers SAR 2009

Première catégorie

Section Delémont et environs

Rais Antoine, 1955

Apiculteur depuis 1995

Rucher situé devant la ferme à Tiergarten à 565 m

Pour se rendre chez Antoine, il faut longer les gorges de la Gabiare jusqu'à Vermes. En prenant la route conduisant à sa ferme, nous pouvons admirer un verger et des vignes. Le rucher, orienté au sud est un ancien poulailler très spacieux. Les ruches Burki y ont été modifiées pour travailler par le haut. Un palan sur rail est installé pour soulever les hausses.

Chaque ruche à une grille à reine, un cadre à mâles : trois découpes cette année, les annotations sont précises. Les reines sont changées et fournies par un moniteur. Lors de nos visites, Antoine laisse apparaître une légère nervosité devant le jury. Le local d'extraction mérite une mise en valeur dans cette ancienne ferme. Les connaissances théoriques sont suffisantes.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+4+8+5+8+8+8+4+4+8+7+9+4 = 81 points

Médaille d'argent

Concours des Ruchers SAR 2009

Première catégorie

Section Delémont et environs

Liechti Werner, 1943

Conseiller financier à la retraite

Apiculteur depuis 1982

Rucher à son domicile à 480 m

Pour trouver Werner, secrétaire caissier de la fédération, il faut se rendre au nord de Bassecourt, dans un coin très calme.

Sa maison se trouve au bord du Tabeillon. Une pelouse très bien entretenue par son épouse, nous dit-il. A une vingtaine de mètres, son rucher, orienté au sud. 11 ruches Schneider avec annotations très précises. L'ouverture d'une ruche montre que la sélection est précieusement faite, abeilles calmes, tout comme l'apiculteur.

Quelques mètres plus loin, un couvert qui accueillera les 13 ruchettes qui sont actuellement à la station de l'Hongrin.

Le local d'extraction se trouve dans le rez-de-chaussée de sa maison. Tout est propre et bien rangé.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+5+10+5+10+8+10+5+5+10+8+10+5 = 95 points

Médaille d'or

Concours des Ruchers SAR 2009

Première Catégorie

Ajoie et Clos-du Doubs

Noirjean Charles, 1942

Apiculteur depuis 1969

Rucher à Route de la Croix à 530 m

Charles habite à St-Ursanne, ville médiévale. Mais en parcourant quelques kilomètres, nous trouvons son rucher qui, lui, est de notre temps.

Troisième participation au concours des ruchers pour ce douanier à la retraite. 19 ruches Dadant et 1 Schneider sont réparties dans une légère pente et dans le pavillon, le tout magnifiquement fleuri. 10 ruchettes sont réparties au rucher et à la station de la section à Seleute. Chaque ruche a son annotation et il nous montre un cahier tenu depuis 1969, température, visite de printemps, pose des hausses, miellée, récolte, tout y figure.

Pour cet ancien moniteur éleveur, la sélection n'a plus de secret, mais il a une petite inquiétude sur les nouvelles appellations des lignées.

L'ouverture d'une ruche nous montre le savoir faire et le calme de Charles et de ses abeilles, malgré le temps maussade.

L'extraction se fait dans le local aménagé dans son rucher. La mise en boîtes se fait chez lui. Traverser la ville de Saint-Ursanne et ses pavés, peut causer problème pour le transport des cellules de reines dans la couveuse: il y a beaucoup de secousses!!!

Le jury lui attribue les notes suivantes:

4+5+10+5+10+8+10+5+5+10+8+10+5 = 95 points

Médaille d'or

Concours des Ruchers SAR 2009

Première catégorie

Ajoie et Clos-du-Doubs

Cerf Paul, 1935

Apiculteur depuis 1955

Rucher Ferme Monnat à 700 m

Paul habite au lieu-dit La Ferme Monnat, joli petit hameau qui se situe dans les côtes du Doubs. Pour le vétéran du concours, agriculteur à la retraite, félicitations d'avoir tenté l'expérience ! Son rucher se situe à quelques mètres de sa jolie maison. En 2005 il décide de construire son rucher près de sa maison avec 20 ruches Burki. Il est apiculteur dès son enfance. Ce printemps, tout n'a pas été facile.

4 colonies sorties de l'hivernage ; il achète 7 nucléi. Première visite : 11 ruches ; deuxième 17. Sa devise : si je fais quelque chose, je le fais bien, belle persévérance.

Les annotations sont correctes, les reines achetées chez un éleveur sont changées tous les trois ans. Par son expérience il est très calme avec ses abeilles et devant le jury. Rucher très propre et en ordre.

L'extraction se fait dans le sous-sol de sa maison.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

5+5+8+4+8+8+8+4+4+10+7+8+3 = 82 points

Médaille d'argent

Concours des Ruchers SAR 2009

Première catégorie

Ajoie et Clos-du-Doubs

Cattin Georges, 1959

Apiculteur depuis 2005

Rucher au village à 550 m

C'est à Fahy, en Ajoie, que nous accueille Georges dans son rucher situé plein sud dans le village entouré de maisons et d'arbres fruitiers. Un rucher vide, son fils de 18 ans qui l'encourage et voilà, c'est parti pour ce mécanicien de précision très bricoleur.

Conseiller apicole depuis cette année, il s'occupe aussi du rucher-école de la section qui est situé à Porrentruy, tout de suite dans le bain.

Les annotations sont présentes, les reines achetées chez un moniteur sont changées tous les trois ans. Tout est propre et le matériel bien rangé.

L'extraction se fait chez lui dans un local spacieux, le miel entreposé dans une magnifique cave voûtée qui est aussi son carnotzet.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+5+9+5+9+8+9+5+5+10+9+10+4 = 92 points

Médaille d'or

Concours des Ruchers SAR 2009

Deuxième catégorie

Section Delémont et environs

Chételat Guy, 1944

Apiculteur depuis 1977

Rucher Les Meusads à 600 m

C'est à Montsevelier, situé à l'extrémité du Val Terbi et du canton du Jura, que nous trouvons Guy. Son rucher, 30 ruches Schneider, se situe dans une magnifique clairière. Tout a été construit par ce menuisier aujourd'hui à la retraite. 10 ruchettes sont réparties aux alentours du rucher, à l'intérieur duquel nous pouvons voir une ruche transparente, une ruche d'observation dans une parfaite luminosité. Le responsable des moniteurs éleveurs du Jura nous dit que 3 élevages sont en route à la première visite. Lors de la deuxième visite nous pouvons admirer un cadre avec 22 cellules. Son rucher est sous contrôle informatique, ainsi les annotations sont très précises.

L'extraction se fait chez lui, tout est propre et en ordre.

Le jury lui attribue les notes suivantes :

4+10+15+10+15+13+10+15+10+15+13+10+5 = 145 points

Médaille d'or

Concours des Ruchers SAR 2009

Deuxième Catégorie

Section Delémont et environs

Gerber Erwin, 1942

Rucher Lieu Galet à 600 m

Apiculteur depuis 1980

C'est en empruntant la route des Rangiers, puis direction de Montavon, que nous trouvons le Lieu Galet. C'est devant son rucher que nous attend Erwin, patron de l'Entreprise d'électricité Gerber SA. Orientation au sud, devant, la forêt du Bois de Robe, qui est très mellifère. 34 Burki modifiées, travail par-dessus, ornent ce grand pavillon garni d'un panneau solaire. Beaucoup de patience lors de la construction du rucher: 2 ans pour obtenir le permis. 8 ruchettes sont posées aux alentours. Les annotations sont correctes, la balance est un pèse-personne ingénieusement transformé.

L'extraction se fait au rucher, il y règne ordre et propreté. La mise en boîtes se fait chez lui, à Delémont.

Le jury lui attribue les notes suivantes:

4+9+14+8+14+13+10+13+10+15+15+10+5 = 140 points

Médaille d'or